

Rôle de la Cour d'Assises de la Mayenne

pour la deuxième session ordinaire de l'année 2025

Sous la Présidence de Monsieur GUERIN Olivier

N°	Date des audiences	Noms des accusés	Nature des affaires		Avocats
	Lundi 12 mai 2025 à 9 heures à 14 heures		Révision de la liste des jurés de session information aux jurés par le président, un avocat général, un avocat INTÉRÊTS CIVILS		
1	Mardi 13 mai et mercredi 14 mai 2025 à 9 heures	Cour d'assises des Mineurs	- VIOL COMMIS PAR UNE PERSONNE ETANT OU AYANT ETE CONJOINT, CONCUBIN OU PARTENAIRE LIE A LA VICTIME PAR UN PACTE CIVIL DE SOLIDARITE - VIOL INCESTUEUX COMMIS SUR UN MINEUR PAR UN ASCENDANT MAJEUR - VIOL COMMIS SUR LA PERSONNE D'UN MINEUR DE 15 ANS - CAPTATION EN VUE DE SA DIFFUSION D'IMAGE A CARACTERE PORNOGRAPHIQUE D'UN MINEUR - DIFFUSION DE L'IMAGE D'UN MINEUR PRESENTANT UN CARACTERE PORNO-GRAPHIQUE EN UTILISANT UN RESEAU DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUE - DETENTION DE L'IMAGE D'UN MINEUR PRESENTANT UN CARACTERE PORNOGRAPHIQUE - ATTEINTE A L'INTIMITE DE LA VIE PRIVEE PAR FIXATION, ENREGISTREMENT OU TRANSMISSION DE L'IMAGE D'UNE PERSONNE ETANT OU AYANT ETE CONJOINT, CONCUBIN OU PARTENAIRE LIE PAR UN PACTE CIVIL DE SOLIDARITE - AGRESSION SEXUELLE IMPOSEE A		

		UN MINEUR DE 15 ANS - UTILISATION, CONSERVATION OU DIVULGATION D'UN DOCUMENT OU ENREGISTREMENT PORTANT SUR DES PAROLES OU IMAGES A CARACTERE SEXUEL ET OBTENU PAR UNE ATTEINTE A L'INTIMITE DE LA VIE PRIVEE D'AUTRUI - EXHIBITION SEXUELLE		)
2	Jeudi 15 Mai et vendredi 16 mai 2025 à 9 heures	<u>Partie civile :</u> <u>Victime :</u>	- VIOL COMMIS SUR UN MINEUR de 15 ANS EN RECIDIVE - AGRESSION SEXUELLE IMPOSEE A UN MINEUR DE 15 ANS EN RECIDIVE - CORRUPTION DE MINEUR PAR UNE PERSONNE MISE EN CONTACT AVEC LA VICTIME PAR UN RESEAU DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES EN RECIDIVE - DETENTION DE L'IMAGE D'UN MINEUR PRESENTANT UN CARACTERE PORNOGRAPHIQUE EN RECIDIVE	
3	Lundi 19 mai et mardi 20 mai 2025		- VIOLS COMMIS PAR UNE PERSONNE ETANT OU AYANT ÉTÉ CONJOINT,	

	à 9 heures <u>SUR APPEL</u>		CONCUBIN OU PARTENAIRE LIÉ À LA VICTIME PAR UN PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ - VIOLENCES SUIVIES D'INCAPACITÉ N'EXCÉDANT PAS 8 JOURS, EN PRÉSENCE D'UN MINEUR, PAR UNE PERSONNE ÉTANT OU AYANT ÉTÉ CONJOINT, CONCUBIN OU PARTENAIRE LIÉ À LA VICTIME PAR UN PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ - MENACES DE MORT RÉITÉRÉES COMMISES PAR UNE PERSONNE ÉTANT OU AYANT ÉTÉ CONJOINT, CONCUBIN OU PARTENAIRE LIÉ À LA VICTIME PAR UN PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ, <u>Parties Civiles :</u>		
4	Mercredi 21 mai et jeudi 22 mai 2025 à 9 heures <u>SUR APPEL</u>		- VIOLS COMMIS PAR UNE PERSONNE EN ETAT D'IVRESSE MANIFESTE - AGRESSION SEXUELLE PAR UNE PERSONNE EN ETAT D'IVRESSE MANIFESTE - VOL AVEC ARME - RÉCIDIVE DE VIOLENCE AGGRAVÉE PAR DEUX CIRCONSTANCES SUIVIE D'INCAPACITÉ SUPÉRIEURE À 8 JOURS - DEGRADATION OU DÉTERIORATION D'UN BIEN APPARTENANT À AUTRUI,		

A le Mans , le 28 mars 2025

Le Président

